

VIE ASSOCIATIVE
2018

LA CLEF
CULTURE, LOISIRS ET FORMATION

DESIGNATION DES DELEGUES D'ACTIVITES

OBJECTIF
130!

DU 12 NOVEMBRE
AU 30 NOVEMBRE



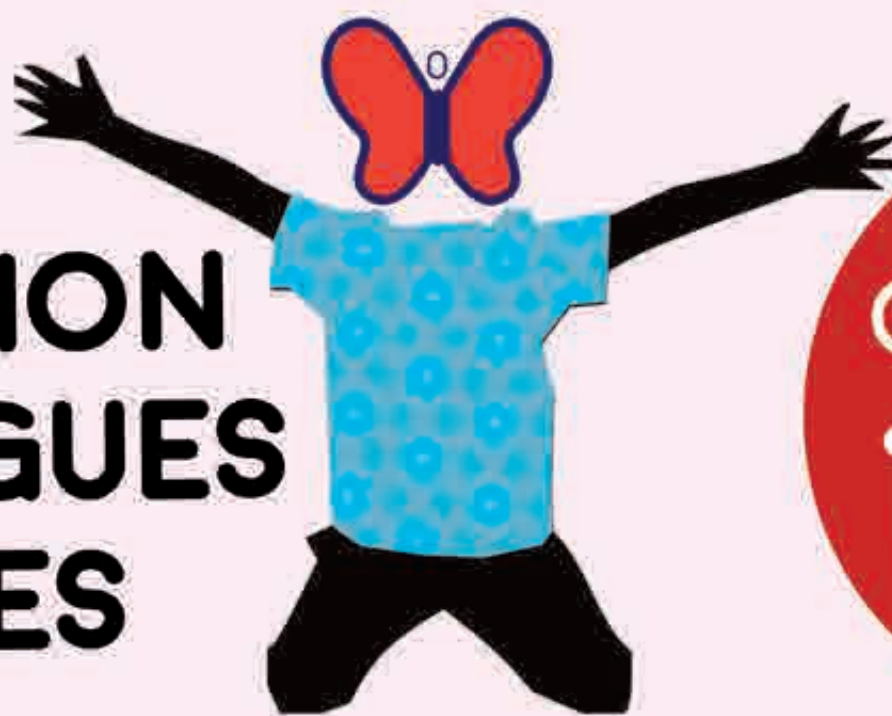
VOUS ETES ADHERENT CETTE ANNEE A LA CLEF

Représentez votre activité à l'Assemblée Générale

LE MERCREDI 19 DECEMBRE

Infos auprès de vos professeurs et inscriptions
sur les listes affichées dans le hall d'accueil

DESIGNATION DES DELEGUES D'ACTIVITES



OBJECTIF
130 !

DU 12 AU 30 NOVEMBRE 2018

La CLEF est une association d'environ 2500 adhérents. Chaque année, l'Assemblée Générale détermine les orientations, valide les comptes et vote son budget. Cette Assemblée ne pouvant accueillir 2500 personnes, ce sont les représentants désignés qui participent : **LES DELEGUES D'ACTIVITES**

L'ASSO LA CLEF

fonctionne comme ça :

2500 adhérents

Peuvent s'inscrire
comme délégué
(du 12 au 30 novembre 2018)



130 délégués d'activités

Participent à



L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
(le 19 décembre 2018)

Élit



**LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Élit



LE BUREAU

Le président et 4 autres
membres actuellement

Être **DELEGUES D'ACTIVITES** c'est :

- Représenter son activité à l'Assemblée Générale du 19/12/18
- Avoir l'opportunité de participer à la vie de La CLEF en étant invité aux commissions destinées à dynamiser la vie associative de La CLEF
- Être le relais auprès des adhérents

Une commission a défini le nombre de postes à pourvoir dans chacun des grands pôles (théâtre, musique, danse, arts plastiques, spécial enfants, langues...). Ce quota permet un équilibre entre chaque pôle représenté en fonction du nombre de participants aux activités. Le total des délégués s'élèvera à 130 (un délégué en moyenne pour 200 adhérents).

Pour devenir **DELEGUES D'ACTIVITES**, c'est très simple :

Du 12 au 30 novembre, un panneau général sera accessible à tous dans le hall d'accueil de La CLEF et chaque adhérent souhaitant être délégué pourra s'y inscrire.

Plus d'infos auprès de vos professeurs et de l'accueil.

REUNION D'INFORMATION Samedi 17/11/18 à 10h

Et, pour ceux qui souhaitent s'investir encore plus dans la vie associative, devenez **MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**... Chaque année un tiers du CA est renouvelé par l'Assemblée Générale.

Pour se présenter une seule condition :

- être adhérent de La CLEF depuis au moins un an

Dépôt des candidatures par courrier adressé au Président avant le 29/11/18.
Soyez encore plus La CLEF, soyez administrateur !